

# LES FEUILLETS

Commune de HOCHSTATT

AVRIL 2010 - N°42

## LE MOT DU MAIRE

Mois du renouveau, mars et avril nous apportent le printemps, saison dont le nom magique réjouit tous les cœurs ; surtout après un véritable hiver, hiver où neige et verglas ont bien occupé notre quotidien.

Mars est aussi, pour toutes les collectivités territoriales, le mois au cours duquel se termine la préparation de leur budget, pour aboutir à son adoption.

Lors de la séance du conseil municipal du 15 mars 2010 le budget pour l'année 2010 a été approuvé, ainsi que le compte de résultats de 2009.

Vous trouverez dans ces « feuillets » les grandes lignes dégagées de ces deux documents ; ainsi que le rappel des principaux investissements prévus cette année. Investissements possibles sans hausse des 3 taxes, grâce aux excédents de fonctionnement dégagés et à une gestion rigoureuse.

Ces investissements porteront sur des travaux de voiries, de mise aux normes de l'accessibilité, de la sécurité et de la conservation du patrimoine communal.

Seront également concernés les aménagements sportifs, l'entretien et l'amélioration de nos écoles.

Ecole où malheureusement l'effectif est prévu à la baisse à la rentrée prochaine. La décision de fermeture d'une classe semble inévitable, classe qui sera réouverte à la rentrée 2011-2012 grâce à l'arrivée de 28 enfants en fin de scolarité maternelle.

J'ai évoqué ce sujet avec Monsieur Le Sous-préfet lors de sa visite de courtoisie du jeudi 25 mars, mais la rigueur est aussi de mise à l'éducation nationale.

Les problèmes récurrents de vitesse excessive sur la départementale et dans certaines rues du village ont également été évoqués. Des contrôles seront mis en place par la gendarmerie.

Un radar que je souhaite dissuasif sera également installé à l'entrée du village sur la rue de Zillisheim.



Le bon sens et le civisme de tous, permettraient pourtant la résolution de ces maux. Dans le même ordre d'idée, soucieux de notre cadre de vie, j'en appelle à chacun quant à la préservation de nos venelles et petits chemins : véritable particularisme de notre village.

Je compte sur vous et vous souhaite un agréable printemps.

Le maire  
Michel WILLEMANN

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

1 mai	Journée	Marche de Muguet	ASH	Stade rue du moulin
8 mai	11h00	Cérémonie du souvenir	U.N.C	Monument aux morts
9 mai	Journée	Fête des Rues	Comité des fêtes	Rues du village
29 mai	14h00	Tournoi "Blitz René Guerre" (Échecs)	ASCL	Salle Elisabeth Schyrr
12 juin	18h30	Gala de Danse	ASCL	Salle de musique
20 juin	18h30	Fête de la musique	Société de Musique / Chorale	Salle de musique
26 et 27 juin	Journée	Grepeltturnier	ASH	Stade rue du moulin
26 juin	14h00	Kermesse des Ecoles	AOSE	Ecoles

## BUDGET PRIMITIF 2010

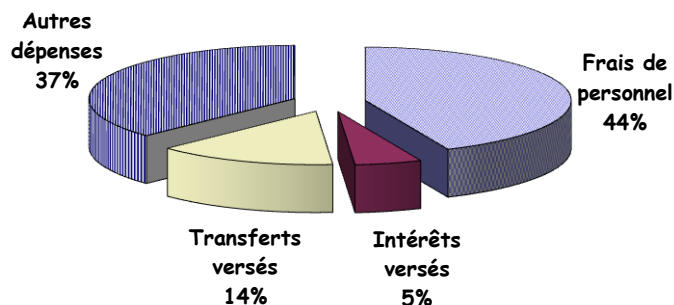
Commune de Hochstatt

Nombre d'habitants 2 129

### Dépenses de fonctionnement

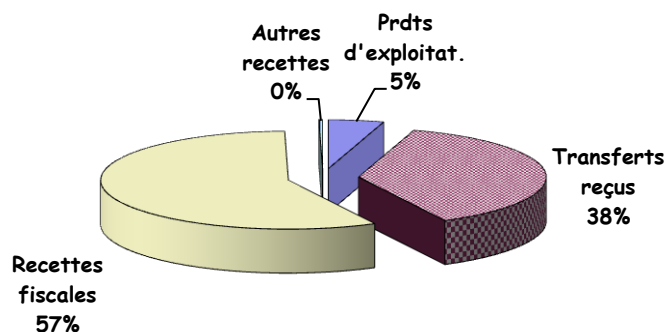
	€	€/h
Frais de personnel	373 290	175
Intérêts versés	45 000	21
Transferts versés	121 059	57
Autres dépenses	319 750	150
Dépenses réelles	859 099	404
Dép exceptionnelles	1 500	
Total des dépenses	860 599	404
<b>Résultat 2010</b>	<b>265 386</b>	
Total dépenses	1 125 985	529

### Répartition des dépenses réelles



### Recettes de fonctionnement

	€	€/h
Prdts d'exploitat.	53 650	25
Transferts reçus	423 926	199
Recettes fiscales	644 804	303
Autres recettes	3 605	2
Recettes réelles	1 125 985	529
Excédent	0	
Total recettes	1 125 985	529

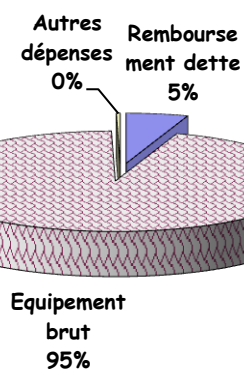


### Dépenses d'investissement

	€	€/h
Remboursement dette	89 000	42
Equipement brut	1 626 551	764
Autres dépenses	5 500	3
	1 721 051	808

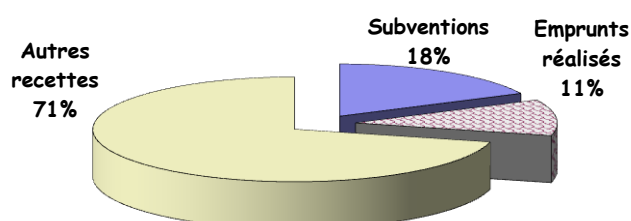
**Dont déficit n-1** 0

**Dépenses n** 1 721 051



### Recettes d'investissement

	€	€/h
Subventions	306 133	144
Emprunts réalisés	191 454	90
Autres recettes	1 223 464	575
	1 721 051	808



## OPTIMISME ET LUCIDITE DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Lors de sa séance du 15 mars 2010, le conseil municipal a adopté à l'unanimité le budget primitif 2010 de la commune, équilibré tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de 2 847 036 € ce qui permettra, malgré la crise actuelle, de poursuivre sa politique d'investissement, d'entretenir le patrimoine municipal, de soutenir les associations locales et de réaliser les projets programmés tout en assurant un service public de qualité.

### Des associations aidées

Malgré les contraintes financières, le montant global affecté aux subventions des associations (20 395 €) sera maintenu, pour préserver leur rôle déterminant en faveur du lien social et de l'animation du village.

### Des taux d'imposition inchangés

Les taux des taxes locales (habitation, foncier bâti, foncier non bâti) ne subiront pas d'augmentation pour ce qui concerne la part communale. Petit rappel : nos taux sont parmi les plus bas des communes proches.

### Des investissements importants

- Enfouissement des réseaux secs (Grand' rue, rue de Zillisheim)
- Travaux dans les bâtiments scolaires (stores)
- Acquisition et pose d'un radar dissuasif route de Zillisheim
- Etude de faisabilité d'une chaufferie bois destinée à alimenter les bâtiments communaux. (mairie, presbytère, auberge, salle E. Schyrr)
- Décision pour la réhabilitation de l'église en partenariat avec le conseil de fabrique et l'association des amis de l'orgue (maîtrise d'œuvre)
- Etude de sécurité sur le carrefour de la départementale
- Début des aménagements des abords de la mairie
- Achèvement des aménagements de la zone sportive
- Etude de réflexion pour l'accessibilité de la mairie

## CONSEILS DE PREVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Parce que cela n'arrive pas qu'aux autres.

**1. Les malfaiteurs n'ont pas beaucoup de temps**, ils doivent aller vite ; donc tout ce qui les entrave dans leur action est positif : clôture, serrures de sécurité, barreaux aux fenêtres du rez-de-chaussée, etc. constituent de bons obstacles. La résistance des dispositifs à l'effraction est primordiale (serrure multipoints...). Si de jour, les murs et les haies vives hautes cachent votre façade et facilitent le travail des cambrioleurs, qui agissent en toute tranquillité, de nuit, les voleurs aiment travailler dans la pénombre : étudiez la mise en place de projecteurs extérieurs qui s'allument au passage d'une personne.

**2. Les voleurs opèrent en silence**, il faut penser au dispositif qui pourra les mettre en fuite : une alarme sonore à l'effraction ou volumétrique les dérangera dans leur entreprise, voire une alerte répercutée sur une société de télésurveillance.

**3. Une boîte aux lettres qui déborde de courrier ou des volets clos**, (jour et nuit) trahissent une absence prolongée. Faites appel à un parent ou à un voisin pour assurer un ramassage régulier.

**4. Vous possédez des objets ou du mobilier de valeur**. Prenez des photographies de ces pièces, en cas de vol, un descriptif détaillé pourra alors être diffusé et les recherches en seront facilitées. Relevez les numéros d'identification des matériels audiovisuels, photographiques et autres... Ne conservez pas de sommes d'argent importantes chez vous.

**5. Signalez vos absences (vacances) aux services de Gendarmerie** dans le cadre des opérations « tranquillité vacances », le circuit des patrouilles faites par les Gendarmes, intégrera un passage devant chez vous avec des contrôles sur votre habitation. Soyez vigilant au contact des démarcheurs à domicile.

**6. Soyez acteurs de votre sécurité**, soyez vigilant et appelez la Gendarmerie en cas de démarchage inhabituel ou de présence de personnes au comportement suspect ou de véhicule suspect. Relevez les numéros sans vous faire remarquer. Ne les quittez pas des yeux.

## FLEURISSEMENT

### Les lauréats du fleurissement et de la décoration de Noël.

Lors de la présentation des vœux à la population le 29 janvier dernier, le maire a honoré et récompensé toutes celles et ceux qui ont, au cours de l'année, fleuri ou décoré leur propriété et apporté à la commune une note agréable et chaleureuse. Lors de son allocution, il a tenu à rappeler qu'il ne s'agissait en aucun cas d'un concours mais plutôt d'un encouragement à poursuivre ... La municipalité continuera à récompenser tous nos concitoyens, qui par amour et passion, participent à l'embellissement de la commune.

### Fleurissement :

1<sup>er</sup> Prix : M.et Mme BRUNSTEIN Maurice rue de Heimsbrunn  
Prix d'encouragement :  
M.et Mme HECKLEN Jean-Marie rue des plumes  
M.et Mme DIETRICH Robert rue des vergers  
Mlle GAUGLER Marie-Thérèse rue Soland  
Mme KNOPF Micheline rue Antoine Stoffel

### Décoration de Noël :

1<sup>er</sup> Prix : M.et Mme DIFFORT François Route de Froeningue  
Prix d'encouragement :  
M.et Mme BRAND Richard rue Claude Debussy  
M.et Mme HARTMANN Aloïse rue de la carrière  
M.et Mme KOENIG Gilbert rue de Galfingue  
M.et Mme EICHINGER François rue Foltzer

## FÊTE DES RUES

### Le Comité des Fêtes organise sa traditionnelle << Fête des Rues >> qui aura lieu, cette année, le 09 mai.

Cette manifestation annuelle permet aux différentes associations locales de se faire connaître, mais également de vendre des boissons et surtout de la restauration afin de récolter quelques fonds.

Il y a quelques années, les membres du Comité des Fêtes ont fait naître « Le Jardin des Artistes ». Grâce, particulièrement à Raymond HOLWECK, ce jardin fait découvrir aux visiteurs, des peintures, des sculptures, des céramiques, des poteries, des aquarelles. Cette année encore vous pourrez le visiter à côté de l'église.

De plus, depuis l'année dernière, un nouvel élan est venu compléter les animations que propose la Fête des Rues.

Il s'agit de la « Cour des Artisans d'Art » présidée par Danièle BACH. Plusieurs artisans sont venus exposer leur travail qui a connu un franc succès.

Ils seront à nouveau présents sur la place du foyer en face de l'Eglise. Alors n'hésitez pas, faites le détour allez-les voir !!

D'autres animations sont prévues pour petits et grands, à savoir : poneys, trampoline, petit manège,



circuit petites motos, le clown Figouri, groupes de danse et de musique, échassiers...

### Rejoignez-nous nombreux à cette fête villageoise.

Nous profitons de ce « Feuillet », pour faire appel à des volontaires qui souhaiteraient s'investir en tant que membres actifs ou uniquement pour quelques heures par an, (installation lors de la fête des rues). Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Pour vous faire connaître, merci de contacter la mairie ou la Présidente du Comité des Fêtes Danièle BACH - 03.89.06.21.76.

## SITE INTERNET [www.hochstatt.fr](http://www.hochstatt.fr)

### Nouveau

Sous la rubrique, Découvrir, **Visite virtuelle de Hochstatt**, visualisez votre village en photos virtuelles haute résolution. Naviguez sur la rue, reculez, tournez à 360° pour visualiser votre maison ou admirer un monument.